

Evaluation du contrat de réussite
2003/2006
Châlons en Champagne
ZEP Rive Gauche

① Réflexion sur la conception du projet

a) fiabilité du diagnostic

- Le contenu du contrat était assez bien ciblé et les difficultés bien repérées.
- le travail en mathématiques au cycle 3 a permis une nette amélioration des résultats aux évaluations 6^{ème}.
- La maîtrise des langages est toujours au cœur des actions : continuité de l'action « conte » dans les écoles maternelles, le travail sur la langue orale au cycle 3 et en SEGPA est privilégié par un projet SLAM, en cycle 2 le travail autour de l'écrit (albums, rallye lecture) est approfondi.
- Cependant les résultats aux évaluations de CE2 sont très différents dans les écoles : une école a des résultats égaux aux résultats nationaux (ZEP et hors ZEP) qu'elle explique par un cadre d'exigence commun dans toutes les classes de cycle 2 et par le dispositif des CP et CE1 renforcés, une école améliore sensiblement ses résultats, une école a une baisse sensible de ses résultats (taux de rotation très important, importance du nombre de nouveaux arrivants...).
- Il y a eu peu de créations d'outils d'évaluation et d'indicateurs communs. Cela reste un point à améliorer pour permettre une évaluation des actions plus rigoureuse.
- l'axe citoyenneté a permis de développer des actions récurrentes et importantes: la connaissance des institutions, les règlements intérieurs, le respect des règles et des autres (avoir une conduite citoyenne dans son établissement), les préventions (conduites addictives, préventions des agressions et abus sexuels, mieux manger → en lien étroit avec la médecine scolaire). Cela reste difficile à évaluer, les faits de violence grave sont devenus extrêmement rares, les incivilités sont plus fréquentes, mais plus facilement gérables.
- L'axe culturel a permis de nombreuses rencontres et productions en lien avec les objectifs du contrat : théâtre, spectacle vivant, cirque.

b) cohérence et pertinence des actions

- chaque projet mis en œuvre prenait en compte un ou plusieurs axes du contrat de réussite.
 - La mise en place d'actions pluri partenariales met en évidence des objectifs qui peuvent être différents en fonction des partenaires impliqués : l'enjeu n'est pas le même pour une association et pour l'éducation nationale. Certains enseignants se sont sentis « dépossédés » du projet.
 - le lien avec les projets d'école et d'établissement était privilégié, mais ressenti différemment dans les équipes. Les écoles ont parfois ressenti ces projets comme une charge supplémentaire → depuis 2005 l'accent est mis sur la complémentarité avec les actions du projet d'école, plus de concertations et de participation au conseil des maîtres ont permis de mieux cibler ces projets. Les projets ainsi pensés sont reconduits d'année en année.
- ↳ Pour le prochain contrat, certains projets sont construits spécifiquement pour un établissement ou un niveau déterminé dans un cadre commun de référence. Des projets fédérateurs perdurent également avec des objectifs précis pour tous les partenaires.

② Analyse du mode de pilotage

le fonctionnement :

- Les réunions de la triade sont régulières et en fonction des besoins de la ZEP. Elles permettent d'orienter, d'échanger, de décider et de préparer les réunions du groupe de pilotage (tous les directeurs d'établissements).
- Le groupe de pilotage se réunit les jeudis après midi (même décharge pour tous les directeurs) une fois par mois en moyenne.
- Le conseil de zone : un seul conseil s'est tenu en 2003/2004. Il serait souhaitable d'en faire un par année scolaire (janvier, février) pour permettre à tous les acteurs de la ZEP de se rencontrer, de faire le point sur les projets mis en oeuvre, de se connaître.
- La communication se fait par les comptes rendus faits par la coordonnatrice et envoyés à tous les établissements.

Les outils de pilotage :

- le contrat de réussite
- les projets d'écoles et d'établissements
- les réunions
- les documents (compte rendu,...)
- les projets communs soutenus par l'AERG (Association Education Rive Gauche)

les plus :

- Les réunions régulières de la triade et du groupe de pilotage permettent de sentir une réelle appartenance au groupe ZEP. Elles permettent à la coordonnatrice d'agir avec une ligne de conduite précise.
- Les directeurs d'établissements se connaissent, grâce aux réunions régulières et constructives.
- Mise en place de projets pédagogiques et d'actions communes.
- Les compte rendu précis des réunions.

Les moins :

Les moins	Solutions envisagées
Les réunions sont parfois trop longues	<ul style="list-style-type: none">- mieux sérier ce qui relève de la triade et du groupe de pilotage- réunion plus courte, plus précise si mieux ciblée- cibler les participants en fonction de l'ordre du jour (maternelle ou élémentaire ou collège ou groupé)
Seuls les directeurs et chefs d'établissements font partis du groupe de pilotage → difficultés de relayer les informations et les dynamiques auprès des collègues enseignants malgré les comptes rendus	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la présence du coordonnateur dans les conseils de maîtres, conseil d'école pour relayer et impulser les actions.- Mettre en place des réunions spécifiques avec les collègues concernés par un projet pour fédérer et permettre plus d'efficacité.- Mettre en place un conseil de zone annuel.
Tous les directeurs ne sont pas déchargés (écoles maternelles de – de 4 classes) pour les réunions du jeudi après midi.	<ul style="list-style-type: none">- Plus de remplacement mis en place par l'inspection ?- Présence pendant la sieste.- Réunions mieux ciblées.

③ Réflexions sur la ZEP et son environnement

ce qui est :

- Le partenariat existe depuis longtemps.
- Echanges nombreux avec les associations présentes dans le quartier : le Centre Social et Culturel, l'ACCP, les Furies, les associations sportives.
- Relations très présentes avec la ville par une participation à tous les dispositifs contractuels de l'état : CEL, contrat de ville, réussite éducative, CUCS.
- Actions de communications vers les familles.

Les plus :

- Richesses des différences : lieux, intervenants, échanges.
- Utilisation optimisée des compétences de chacun pour un même objectif.
- Réalité de l'école dans la cité.
- Ouverture sur la ville, le quartier, les familles.

Les moins :

Les moins	Les solutions envisagées
Manque de clarté sur les rôles de chacun dans les projets parfois malgré des cadrages réguliers des actions. Il n'est pas toujours évident de faire concorder les enjeux de chaque partenaire : le but étant la réussite des élèves.	<ul style="list-style-type: none">- Pour mettre en place clairement les rôles de chacun : écrire des fiches de cadrage, de fonctionnement, de liaison et/ou d'évaluation diffusées à tous les intervenants du projet.- Bien cibler les objectifs dans le but de la réussite des élèves et en relation avec le contrat de réussite.- Préparer l'évaluation de chaque projet de manière plus précise (indicateurs, outil d'évaluation).
Les objectifs et les actions ne sont pas toujours bien identifiés.	<ul style="list-style-type: none">- La mise en place des CUCS avec des objectifs déterminés et concertés exprime clairement une volonté de fédérer les différents partenaires d'un projet sur un quartier. Leur existence devrait aller vers une meilleure réussite des actions.
Manque de temps pour se rencontrer : les temps de concertations dans les établissements sont déjà surchargés, les enseignants donnent souvent beaucoup de temps supplémentaires pour des concertations	<ul style="list-style-type: none">- Donner encore plus de temps.- Ces projets ne viennent pas en plus des projets d'écoles ou d'établissements, mais en appui à ceux ci (les objectifs sont les mêmes).- Permettre des rencontres/stages d'une journée en liaison avec des projets spécifiques.

④ Observation et analyse de l'utilisation des moyens

Récapitulation des moyens :

Les moyens humains	Les moyens financiers
Les heures supplémentaires en collège : 15h (18h en 2003)	Crédits ZEP de l'Inspection académique, en diminution
Le nombre d'élèves par classe, en augmentation depuis 2003 : De 24 à 25 élèves en collège De 23 à 25 élèves en primaire	Subventions par le biais du contrat de ville (CDV) et de la réussite éducative (RE) : 2003/2004 : CDV → 25730€ 2004/2005 : CDV → 19000€ 2005/2006 : CDV → 10600€ ; RE → 10750€ 2006/2007 : CDV → 15000€ ; RE → 62220€
Un coordonnateur ZEP	
Les assistants d'éducation, AVE, CAE.	
L'Association Education Rive Gauche	

Réflexions :

- Les moyens humains supplémentaires ne sont pas ou peu significatifs.
- L'utilisation des subventions contractuelles de l'état (CDV et RE) permet une réalisation effective des projets financièrement.
- Ces projets concordent avec les objectifs du contrat de réussite. Il est parfois difficile de le faire passer dans les établissements auprès des enseignants.
- Il n'y a pas d'abandon de projets pour manque de financement :
 - o Les projets sont ciblés par rapport aux objectifs du contrat de réussite et de la politique de la ville.
 - o Le fait d'être en ZEP permet parfois une meilleure écoute des projets présentés. Les moyens sont souvent présents.
 - o La mise en place de la réussite éducative à Châlons permet la réalisation de projets axés sur les élèves les plus en difficultés (aide aux devoirs).

⑤ Analyse des effets et des résultats du contrat de réussite

Sur les résultats des élèves et leur orientation :

a) analyse des indicateurs chiffrés :

- Résultats au brevet des collèges : ils sont stables en légère amélioration.
- Le taux de passage de 3^{ème} en 2d générale est en hausse
- Evaluations 6^{ème} : nette amélioration des résultats en mathématiques. Stabilité en français.
- En 6^{ème} : on observe qu'une partie des enfants en grandes difficultés n'ont pas forcément de retard scolaire. En 2006 à L.Grignon, 50% des élèves de 6^{ème} issu de la ZEP sont en grandes difficultés en maths et/ou français → pistes à mettre en place pour le prochain contrat.
- Evaluation CE2 : on observe une baisse significative, notamment pour les élèves ne maîtrisant pas les compétences de base en français et/ou en mathématiques → 53% des élèves contre 25,69% la 1^{er} année du contrat. On observe que le taux de rotation est en forte augmentation (18,60% en 2003 et 33,86% en 2006). Il est de plus en plus difficile d'évaluer la plus value de la ZEP de par ce fait : *il faudrait pour le prochain contrat le suivi d'une cohorte d'élèves du CE2 à la 6^{ème} pour avoir connaissance d'une réelle progression ou diminution des résultats.*
- Les résultats aux évaluations sont très inégaux en fonction des écoles élémentaires.
- On observe une baisse des maintiens en cycle 2 : application des textes et dispositif des CP renforcés.

b) analyse des projets

- Le projet « *jeux de lois* » qui perdure depuis 2 ans permet des actions dans la continuité sur toutes les compétences du vivre ensemble et de la connaissance des institutions → cela a permis de tempérer l'augmentation des incivilités (stables), de permettre aux élèves d'être citoyen de leur établissement.
- Les projets culturels qui sont sur la base du volontariat ont permis des rencontres et échanges fructueux entre les enseignants et les partenaires pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences ciblées autrement.
- L'expo sciences a permis la mise en place des pratiques pédagogiques spécifiques aux sciences.

Sur le travail des équipes pédagogiques :

a) Adhésion au contrat :

- Il y a plus de prise en compte du projet d'école et du projet d'établissement par les enseignants.
- Certains enseignants ne connaissent pas forcément le contrat de réussite → nécessité d'améliorer sa diffusion, sa communication et son rôle.
- Nécessité d'une cohésion des objectifs entre le projet d'école et d'établissement et le contrat de réussite pour une véritable adhésion des équipes pédagogiques (que l'un ou l'autre soit premier).

b) Sur le travail des équipes pédagogiques

** Liaison inter cycles :*

- Stages de circonscription autour des évaluations en GS/CP en 2005/2006 → création d'outils d'évaluation communs.
- Stages liaison CM2/6^{ème} autour de la pratique de la langue en 2005/2006.
- Restitution et analyses des résultats des évaluations 6^{ème} avec les professeurs de collège et les professeurs d'école des CM2.
- Réunion d'harmonisation en 6^{ème}.
- Visite des collèges pour tous les CM2 au 3^{ème} trimestre, réunion de présentation avec les principaux de collège pour les familles des élèves de CM2 dans les écoles élémentaires au 2^{ème} trimestre de chaque année scolaire.
- Visite des GS dans les écoles élémentaires au 3^{ème} trimestre.
- Rallye lecture GS/CP mis en place chaque année.
- Harmonisation des livrets de compétences de cycle 2 et 3 dans une école élémentaire.

* Pratiques pédagogiques :

- école ouverte au collège L.Grignon.
- classe orchestre à l'élémentaire P.Curie sur les 3 années du cycle 3. Il est prévu de continuer cette action en 2007/2008 avec une nouvelle classe de CE2.
- Mise en place des PPRE dans 2 écoles élémentaires expérimentalement en 2005/2006 et généralisé en 2006/2007.
- Dispositif de réussite éducative : mise en place des saisines auprès des équipes, travail en liaison avec la mairie et le coordonnateur de réussite éducative.
- RASED : le travail est important. Leur secteur d'intervention étant important et les demandes en ZEP nombreuses, cela complique parfois les actions.
- Expo-sciences réunissant les travaux des classes volontaires en 2003/2004 et 2004/2005.
- Echanges et restitutions autour de plusieurs projets culturels avec les classes volontaires.

c) Sur les relations avec les parents

- La lisibilité du contrat de réussite pour les parents n'est pas évidente. Ils sont plus sur le projet d'école ou d'établissement.
- Des actions ont été mises en place pour mieux communiquer :
 - o Projet « rendre l'école plus lisible aux parents » dans le CDV et RE de la ville de Châlons.
 - o Achat de matériel audio visuel dans chaque établissement : installation dans les halls des collèges d'un écran diffusant informations, reportages... ; vers l'installation dans les écoles d'une salle pour les réunions école/famille quand les locaux le permettent ou un dispositif amovible.
 - o Réalisation d'une plaquette sur l'école maternelle en liaison avec les parents d'élèves élus. Sa diffusion est faite lors de la 1^{er} inscription d'un enfant à l'école maternelle.
 - o Plaquette de présentation du collège et des ses activités donnée aux familles à la rentrée.
 - o Rencontres enseignants/parents : la participation est en baisse en maternelle, honnête en élémentaire et bien au collège.

© Synthèse de l'évaluation : vers un nouveau contrat

La réflexion s'est fait lors de plusieurs réunions de la triade et du groupe de pilotage.

Les points forts :

- Les concertations régulières (triade et groupe de pilotage), le pilotage.
- Les projets communs mis en place avec les dispositifs contractuels de l'état (CUCS) fédèrent les établissements et permettent une continuité dans les actions sur plusieurs années.
- Le travail avec les partenaires du quartier.
- L'amélioration dans certains établissements des résultats aux évaluations nationales par la mise en place d'aides spécifiques.
- L'accent ayant été mis sur les mathématiques en cycle 3 : les résultats aux évaluations de 6ème sont significatifs.
- Les actions inter cycles : stages, liaison GS/CP, restitution des résultats des évaluations CM2/6^{ème}.

Les points faibles :

- La dégradation des conditions de vie dans le quartier : paupérisation d'un grand nombre de familles (augmentation du chômage), des changements nombreux des élèves dans les établissements (taux de rotations), l'arrivée nombreuse de population étrangère (le quartier ayant les deux centres d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la ville de Châlons). (*Notamment dans le quartier Orléans*).
- L'augmentation du pourcentage d'élèves ne maîtrisant pas les compétences de base en français et/ou en mathématique aux évaluations de CE2 et de 6^{ème}. Et le fait que les élèves en difficulté le soient encore plus.
- Les actions inter cycles : des actions ont été mises en place mais cela reste à renforcer.
- La difficulté pour les enseignants de la ZEP de se rencontrer (multiplication des réunions).
- Le manque de résultats chiffrés pour évaluer.

Les axes de travail à continuer :

- Apprentissages fondamentaux : maîtrise de la langue (orale et production d'écrits), continuer et approfondir en mathématiques.
- Citoyenneté : continuer les actions commencées depuis 2 ans dans « *jeux de lois* ». Projet de prévention de la délinquance avec le dispositif CUCS, les partenaires sociaux et les collègues.
- Pérenniser les projets CUCS (contrat de ville et réussite éducative) en les approfondissant et en les faisant évoluer en fonction des besoins et des évaluations régulières : aide aux devoirs pour les CP, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} ; classe orchestre à P.Curie en liaison avec le conservatoire municipal de musique de la ville de Châlons.
- Personnaliser certains projets en fonction de la réalité de l'établissement : les besoins ne sont pas nécessairement identiques partout.
- Faire apparaître dans chaque projet les liaisons (axe de travail, objectifs) avec le contrat de réussite et les projets d'école et d'établissement.
- Continuer et amplifier les actions vers les familles : communications, échanges, aide à la parentalité.
- Développer la continuité et la solidarité pédagogique : renforcer les liaisons inter cycles,